

COMMUNE DU CHENIT



Suite au prochain départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de la Commune du Chenit met au concours le poste de

BOURSIER ÈRE

100%

Vos missions principales seront les suivantes :

- Tenue et gestion de la comptabilité générale de la commune
- Gestion des paiements, des liquidités et des emprunts
- Gestion de la facturation, y compris des contentieux
- Gestion des bilans financiers et d'investissements
- Planification financière (budget) et diverses analyses financières
- Clôture des comptes, y compris relations avec le fiduciaire
- Gestion d'une petite équipe (un employé de commerce spécialisé et un apprenti)
- Collaboration avec le secrétaire municipal
- Présence occasionnelle aux séances de la Municipalité et des commissions du Conseil communal

Votre profil :

- Comptable avec expérience ou formation jugée équivalente en rapport avec la fonction
- Connaissances acquises du plan comptable MCH2 ou volonté de suivre la formation
- Leadership et aptitudes au changement
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Autonomie, sens de l'organisation, entregent et esprit d'initiative
- Sens de la communication, de l'accueil et du travail en équipe
- Sens de la discrétion et du devoir de réserve
- Casier judiciaire vierge et sans poursuites

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2023 ou date à convenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. André Fehle, boursier (021 845 17 21), ou Mme Stéphanie Buttet-Golay, Resp. Ressources Humaines (021 845 17 36).

Les personnes intéressées par ce poste adresseront leur dossier complet (y.c. casier judiciaire et extrait office des poursuites) à la Commune du Chenit, Case Postale 128, 1347 Le Sentier ou par email municipalite@chenit.ch, **jusqu'au vendredi 14 octobre 2022**.

La Municipalité